

Les Conteurs de Légendes

Centre social Albert Jacquard
113/115 rue Saint Gabriel
59000 LILLE

Procès-verbal du Conseil d'Administration du 21 septembre 2024

La réunion démarre à 16h05.

Membres du bureau présents :

Maxence HELIBERT (Président)
Paul BARBIER (Trésorier)
Chloé RENAUD (Secrétaire)
Marion RICHARD
Hervé HENNO

Absent :

Pierre-Yves DALLE

Membres présents :

Kevin GENCE
Mathilde RACOUSSOT

Ordre du jour :

Election du bureau.....	3
Reprise des sujets de l'ancien CA.....	3
Réunion d'attribution des salles du centre social.....	3
Soirée jeu de société à la médiathèque.....	3
Organisation générale du CA.....	3
Chasse aux inscriptions.....	3
Mode de répartition des sujets.....	4
Cadence des réunions du CA.....	4
Communication.....	4
Répartition des sujets.....	4
Rangement de l'armoire.....	4
Kakemono.....	4
Imprimante.....	4
Matériel JdR.....	5
Rallonge.....	5
Refonte forum.....	5
Badges.....	6
Rappel à l'ordre.....	6
Café.....	6
Questions diverses.....	6
Comité événementiel.....	6
Lien entre le CA et le comité.....	6
Statut.....	6
Prochaine réunion.....	7

Election du bureau

Paul présente sa candidature en tant que trésorier ou secrétaire.

Chloé présente sa candidature en tant que secrétaire.

Chloé RENAUD est élue **secrétaire** à l'unanimité.

Paul BARBIER est élu **trésorier** à l'unanimité.

Reprise des sujets de l'ancien CA

Réunion d'attribution des salles du centre social

Le **27/09**, de 17h à 19h, aura lieu au centre social une réunion pour l'attribution des salles.

Paul et Maxence, de l'ancien CA, s'étaient déjà proposés d'y aller.

Ils soulignent le fait que si c'est comme l'année dernière la discussion concerne surtout les autres associations : nous n'avons pas de concurrence quant aux créneaux du week-end. Il n'y a pas forcément besoin d'avoir plus de membres du CA et personne d'autre ne se propose pour y participer.

Soirée jeu de société à la médiathèque

Le **11/10**, de 18h à 21h, aura lieu une soirée jeu de société à la médiathèque de St-Maurice Pellevoisin.

La médiathèque fournit un endroit et les membres doivent ramener des jeux de sociétés et animer. Le public est généralement assez jeune (enfants de 4-10 ans), il faut donc adapter les jeux en conséquence.

Maxence souhaite que l'on communique sur cette activité sur le forum et le Discord et avoir 3-4 membres présents.

Parmi les membres du CA : Maxence sera au Japon, Paul est disponible.

Organisation générale du CA

Chasse aux inscriptions

Maxence souhaite éviter que la situation de l'année dernière ne se reproduise : mauvais suivi des inscriptions. Il souhaite que l'inscription des membres se fasse par tous les membres du CA et que ceux-ci fassent la remontée des informations sur le fichier dédié aux administrateurs dès que l'inscription est validée.

Mode de répartition des sujets

Maxence souhaite que les membres du CA se répartissent plus équitablement les divers sujets pour éviter que la situation de l'année dernière ne se reproduise : que quelqu'un ait trop de sujets et n'ai pas le temps de les accomplir.

Cadence des réunions du CA

Maxence souhaite que le CA se réunisse **tous les deux mois**. Cela laissera le temps aux administrateurs d'avancer sur leurs sujets entre chaque réunion.

Communication

Maxence souhaite que le CA communique davantage sur ses activités. Il voudrait par exemple que les compte-rendus soient disponibles aussi sur Discord pour toucher plus de membres.

Répartition des sujets

Rangement de l'armoire

Paul se propose pour ranger l'armoire. Il évoque un paquet de chips périmé.

Le sort des livres est évoqué. Kevin rappelle que Jimmy aimerait récupérer les livres dont il en a fait don si le CA souhaite s'en débarrasser. Marion veut également bien les récupérer pour les élèves de son lycée.

Kakemono

Maxence propose de reprendre le point comme il s'en occupait au précédent CA. **Marion** se propose pour le prendre également. Ils se mettent d'accord pour que Marion soit responsable du point.

Maxence et Mathilde vont lui transmettre les informations et fichiers.

Elle devra prendre contact avec les membres intéressés pour finaliser le projet, comme il y a eu un regain d'intérêt pour le sujet de la part de nouveaux membres.

Imprimante

Chloé propose de prendre le sujet.

Paul et Maxence évoquent le fait de se renseigner quand même auprès de Bureau Vallée mais Hervé rappelle que si la ligne de budget a été votée c'est l'option de l'imprimante qui a été choisie par les membres de l'association.

Chloé devra voir la faisabilité de stocker l'imprimante dans l'armoire afin de déterminer quel type d'imprimante serait envisageable. Il faudrait également réfléchir à la façon de gérer l'imprimante (accès, gestion des fournitures, gestion des pannes, etc...).

Il faudra peut-être attendre l'avancée du sujet de l'armoire avant de procéder à l'achat.

En attendant on pourrait relancer le centre social pour l'utilisation de leur imprimante (il n'y avait pas eu de nouvelle de leur part depuis décembre 2023).

Matériel JdR

Paul se propose de prendre le sujet comme il est lié à celui de l'armoire.

Il faudra faire le suivi et récupérer les besoins des membres.

Rallonge

Paul se propose de prendre le sujet comme il est lié à celui de l'armoire.

Il va regarder la rallonge actuelle pour connaître le besoin en longueur.

L'actuelle est une rallonge à enrouleur et il note qu'elles sont généralement dangereuses (il faut la dérouler entièrement pour éviter les surchauffes). Il pourrait être plus sûr d'acheter une grande rallonge qui n'est pas à enrouleur pour plus de sécurité comme elle n'est généralement pas utilisée convenablement.

Refonte forum

Maxence dit qu'il faudra faire les propositions à l'AGO de l'année prochaine si l'on a besoin de budget.

Pour Chloé, la ligne de budget annuelle OVH comprend déjà les frais d'hébergement, il n'y aurait à priori pas besoin de budget supplémentaire, même pour transitionner sur une autre technologie.

Hervé dit que si la correction de bug a un coût, il n'y a pas besoin d'avoir le vote d'une ligne budgétaire comme cela fait partie de la tâche du CA d'assurer le fonctionnement normal de l'association.

L'administrateur actuel du forum n'est pas très disponible, c'est surtout Warren qui s'en occupe. Il y a beaucoup de bugs, probablement liés à des plug-in pas mis à jour.

Paul dit que le forum a été créé par Alain. Chloé rappelle que le forum est basé sur le logiciel Simple Machines Forum (SMF) qui est open-source. Il devrait être possible de corriger certains problèmes du forum "rapidement" sans devoir transitionner vers une autre technologie.

Chloé se propose pour prendre ce sujet car elle a des compétences en informatique. Il s'agit d'un point important donc d'autres membres souhaitent se positionner sur le sujet également. **Tous les membres hormis Hervé** (qui dit ne pas avoir les compétences) se

proposent pour être également sur le sujet. Marion dit qu'elle a des contacts qui pourront lui donner des suggestions. Hervé est désigné pour être un beta-testeur.

Maxence souhaite que le chantier soit mis en place publiquement sur le forum et Discord pour récupérer des volontaires.

Badges

Maxence se propose pour aller voir la mairie pour le badge scotché. Celui-ci ne marche plus depuis le hack de la ville de Lille, ce qui complique l'organisation de l'association qui n'a plus qu'un seul jeu de clé.

Rappel à l'ordre

Maxence souhaite rappeler à certains membres les obligations et le comportement attendu au sein de l'association.

Café

Comme la question de la répartition des dépenses du café a été soulevée lors de l'AGO via la proposition d'une ligne budgétaire (non adoptée), Chloé souhaite soulever le point comme il y a manifestement une problématique.

Elle propose de mettre en place un système de registre du stock de café (anonymisé car le but n'est pas de faire de la délation) pour sensibiliser les membres de l'association au fait que ce sont des volontaires qui achètent le café (selon leurs moyens) et en font don à l'association, et afin de les tenir informer d'un besoin en café.

La méthode d'action devra être discutée (post explicatif sur le forum sur le fait que la gestion du café se fait par les membres volontaires et n'est pas "gratuit" pour les sensibiliser ? membres pouvant remonter sur un sujet dédié le fait qu'il n'y en a -presque- plus pour faire penser aux étourdis de ramener du café avant leur prochaine partie ?).

Questions diverses

Comité événementiel

Lien entre le CA et le comité

Mathilde souhaite qu'une personne du CA fasse le lien entre le comité et le CA.

Maxence se porte volontaire.

Statut

Mathilde aimerait que les statuts comportent une section sur le comité évènementiel avec les personnes à joindre et la liste des membres.

Le CA rappelle qu'il faut une AGE pour changer les statuts. Mathilde veut une AGE dans deux mois. Maxence propose que le comité prépare les statuts et les propose au CA qui organisera une AGE pour les soumettre à validation des membres.

Le CA demande pourquoi le comité éprouve le besoin d'avoir un statut. Mathilde répond que le comité prend du poids dans l'association et que la répartition des tâches est inégale. Paul rappelle que la participation au comité est censée être sur la base du volontariat. Mathilde pense qu'avoir des statuts permettrait un meilleur partage des tâches avec le calendrier de disponibilité entre les membres du comité. Le CA pense que l'existence d'un statut ne va rien changer à ce problème.

Paul propose d'en faire un ordre du jour au prochain CA. Un membre du comité pourra participer au CA pour récupérer des informations.

Kevin et Mathilde demandent à participer au prochain CA en spectateur. Kevin dit que sa participation est facultative : il accepte de laisser sa place si un autre membre portant un sujet différent souhaite venir, comme il y aura déjà un membre du comité avec Mathilde.

Prochaine réunion

Le prochain CA se tiendra **le 9 novembre à 13h.**

Mathilde participera en tant que spectateur.

Kevin participera en tant que spectateur (si personne d'autre ne fait le souhait d'être spectateur d'ici là).

La réunion est close à 16h45

Original : Signature du président et du secrétaire

Copie : Signature du président ou de deux membres du Conseil d'Administration